

ASSURANCE DE BASE

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin-conseil à partir de la 40 ^{ème} heure	Psychothérapie exercée par un médecin ou un psychiatre ou par un psychothérapeute employé dans un cabinet (psychothérapie déléguée)

ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse
AGILIA ■ Assurance des soins PLUS	Comme KPT	
AGRISANO ■ AGRI-spécial	CHF 50/séance – durée des prestations: au cas par cas	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale
AMB	Comme Groupe Mutuel	
AQUILANA ■ PLUS	Max. 30 séances à CHF 40/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale qui doit être renouvelée chaque année.
ASSURA ■ Complementa ■ Complementa Plus ■ Complementa Extra ■ Natura R3	80% du tarif Tarmed, max. CHF 750/an 80% du tarif Tarmed, max. CHF 1'500/an 100% du tarif Tarmed, max. CHF 1'500/an CHF 50/séance, max. 20 séances/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale
ATUPRI ■ Diversa ■ Mivita Reala ■ Mivita Extensa	50%, max. CHF 1'000/an 60%, max. CHF 1'000/an 60%, max. CHF 1'500/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés: sans ordonnance médicale sur ordonnance médicale sur ordonnance médicale
AVENIR Assurances	Comme Groupe Mutuel	
Birchmeier Krankenkasse Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
CM de la Vallée d'Entremont ■ Global CMVEO	20 séances à CHF 40/an, max. CHF 800/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale
CONCORDIA ■ DIVERSA/DIVERSA ^{care} ■ DIVERSA ^{plus} / DIVERSA ^{PREMIUM}	75%, max. CHF 2'000 sur trois ans 75%, max. CHF 3'000 sur trois ans	Les psychothérapeutes ASP de la liste santésuisse sont remboursés sur ordonnance médicale et uniquement dans le cadre de traitement de maladie
CSS ■ Assurance standard CSS ■ Assurance standard CSS plus ■ Assurance ambulatoire myFlex BALANCE ■ Assurance ambulatoire myFlex PREMIUM ■ Intras UNO+ ■ Intras DUE+ ■ Sanagate Ambulatoire Optima	CHF 40/séance, max. 20 séances/an CHF 40/séance, max. 20 séances/an 75% des frais, max. CHF 1'000 75% des frais, max. CHF 3'000 90% des frais, max. CHF 1'000 90% des frais, max. CHF 2'000 75% des frais, max. CHF 1'000 Toujours par année civile	Les psychothérapeutes ASP de la liste santésuisse sont remboursés

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse
Easy Sana	Comme Groupe Mutuel	
EGK Gesundheitskasse ■ SUN 1,2,9, Flex ■ SUN-Basic-A	20 séances à CHF 60, puis 20 séances à CHF 30/an durant max. 3 ans, dans les 5 ans 80%, max. CHF 1'500/an durant max. 2 ans, dans les 5 ans	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés: sans ordonnance médicale sur ordonnance médicale
Flaachtal CM	Comme ÖKK	
Galenos ■ MAXICA I ■ MAXICA II ■ MAXICA III	75%, max. CHF 30/séance max. 70 séances sur 3 ans 75%, max. CHF 60/séance, max. 70 séances sur 3 ans 75%, max. CHF 90/séance, max. 70 séances sur 3 ans	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale
Glarner Krankenversicherung ■ Complémentaire général ■ Complémentaire plus ■ Family, Flex, Premium	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 1'000/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur demande de remboursement des frais, sur ordonnance médicale Psychothérapeutes ASP
GRUPE MUTUEL Soins complémentaires SC ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4 ■ Global Flex GX Global Confort, GC ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4 Global Mutuel ■ Global mi-privée GM/privée GP Groupe mutuel SA ■ Global mi-privée GM/privée GP ■ Global GEM GG ■ Global AMB GB ■ Global Classic GI ■ Diversa DV ■ Diversa DV+ Risques spéciaux SR ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 et 3 ■ Philos, VA	CHF 500/an CHF 600/an CHF 700/an CHF 800/an 2 séances/an, max. CHF 140 60%, max. CHF 600/an 70%, max. CHF 600/an 80%, max. CHF 700/an 80%, max. CHF 800/an 80%, max. CHF 700/an 80%, max. CHF 800/an 90%, max. CHF 800/an CHF 40/séance; max. CHF 800/an CHF 40/séance; max. CHF 800/an 75%, max. CHF 2'000/3 ans 75%, max. CHF 3'000/3 ans Pas de participation 20 séances à CHF 50/séance, suivies de 20 séances à CHF 40/séance, puis 20 séances à CHF 30/séance; max. 60 séances sur 5 ans 60 séances d'une heure en 2 ans à CHF 20 le quart d'heure	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse
HELSANA ■ TOP ■ COMPLETA	Exceptions sur demande 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 4'500/an	Conditions sur demande Sur ordonnance médicale
Ingenbohl Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
INTRAS	Comme CSS	
KluG ■ Top ■ Completa	Exceptions sur demande 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 4'500/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale
KOLPING Caisse maladie	Comme Sympany	
KPT/CPT ■ Soins Plus (AP) ■ Soins Comfort (APC)	Max. CHF 1'600 dans les 5 ans à max. CHF 50/séance	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et pour le traitement de maladie
Krankenkasse Einsiedeln	Comme ÖKK	
LUMNEZIANA Cassa da malsauns ■ Complément général / Cumpletta	Comme Vita Surselva	
Luzerner Hinterland CM ■ Soins complémentaires	40 séances à CHF 50/séance, suivies de 40 séances à CHF 40/séance, max. 80 séances	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur demande préalable de remboursement des frais
ÖKK ■ Complémentaire division générale AZ/privée PZ ■ Family, Family Flex, Optima, Premium, Start ■ Kombi plus	50 séances à CHF 60/séance, suivies de 50 séances à CHF 50/séance; max. 100 séances, une seule fois 50%, max. CHF 1'000/an 25%, max. CHF 1'000/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et demande préalable de remboursement des frais
PROVITA ■ PRIMA- Basic ■ PRIMA- Top	CHF 30/séance, max. 60 séances/an CHF 75/séance, max. 60 séances/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et après la 1^{ère} année de traitement sur demande préalable de remboursement des frais
Rhenusana ■ RhenuPlus argent ■ RhenuPlus or ■ RhenuPlus platin	75%, max. CHF 1'500/an 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 5'000/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale
Sanagate AG ■ Ambulatoire Optima Pas de participation pour:	75%, max. CHF 1'000/an Thérapie de couple ne relevant pas de maladie/accident	Les psychothérapeutes ASP de la liste santésuisse sont remboursés
SANAVALS ■ Complément général ■ Completa	Comme VITA SURSELVA	
Sanitas (état 2015) ■ Classic ■ Family ■ Basic 2 ■ Diversa	80%, max. CHF 1'000/an 80%, max. CHF 1'000/an 80%, max. CHF 500/an 75%, max. CHF 3'000/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale selon le contrat santésuisse
Simplon Caisse maladie	Comme Sodalis	
SLKK Caisse maladie ■ Medico Plus Standard/Compleat ■ SLKK-Qualicare	Max. 40 heures à CHF 50, une seule fois 75%, max. CHF 2'000/an, max. 4 ans en tout	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse
SODALIS ■ Sana ■ Sana Plus	20 séances à CHF 40/an 20 séances à CHF 60/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale
Steffisburg KK ■ Vario ■ Vario Plus	50 séances à CHF 60/séance, puis 50 séances à CHF 50/séance; max. 100 séances 60 séances à CHF 60/séance, puis 60 séances à CHF 50/séance; max. 120 séances	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et sur demande préalable de remboursement des frais
Stoffel Mels CM	Comme Helsana	
SUMISWALDER ■ Soins complémentaires	30 séances à CHF 50, puis 30 séances à CHF 30; max. 60 séances/CHF 2'400	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale
SWICA ■ COMPLETA TOP ■ OPTIMA	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/an CHF 25/séance, max. 60 séances/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale
SYMPANY ■ Complément général/ complément privé ■ plus ■ premium	50 séances à CHF 60/séance, puis 50 séances à CHF 50/séance 50%, max. CHF 1'000/an 50%, max. CHF 2'000/an	Les psychothérapeutes ASP au bénéfice d'une autorisation cantonale sont remboursés sur demande préalable de remboursement avec diagnostic détaillé à remettre au médecin-conseil de Sympany
Turbenthal CM Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
VISANA ■ AMBULANT II/Basic ■ AMBULANT III ■ AMBULANT IV	Max. 60 séances: 20 séances à CHF 60/séance, puis 40 séances à CHF 50/séance 80%, max. CHF 5'000/an 90%, max. CHF 5'000/an	Rapport détaillé avec diagnostic précis du psychothérapeute reconnu par Visana à remettre à leur médecin-conseil
VITA SURSELVA ■ Complément général ■ Complettta	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an	Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale
Vivacare	Comme Visana	

Toutes les informations mentionnées ont fait l'objet d'une nouvelle enquête ou ont été actualisées (état: mars 2019).
Sous réserve de modifications émanant des caisses-maladie.
Toute responsabilité est déclinée.

Les caisses-maladie ne figurant pas sur cette liste ne nous ont pas transmis leurs données en matière d'assurance complémentaire.
Veuillez vous renseigner directement auprès des caisses pour les prestations d'assurances.